



**SAINT-MARTIN-DE-CRAU**  
P R O V E N Ç E

DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**de la commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU**

**Séance du 06 NOVEMBRE 2023**

*L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à 18H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de*  
**M. LAUFRAY Christophe – Maire de la commune**

**Présents :** Mmes et MM. LAUFRAY Christophe – AMSELEM Martine – BERTON Christian – ORIOL Anne-Claire – JACQUOT Rémy - CHAPUT Ghislaine – NIGUES Davy – RUEDA Nadine – MISTRAL Hervé – TEIXIER Tania – VASSEUR Daniel – BARTHELEMY Marie-Amélie – MANELLI André - VINCENTELLI Geneviève - FARENQ Jeanine – VALLAURI Geneviève – GUIGUE Annie – GINOUVES Isabelle - MEGALIZZI Raphaël – PERRET Christophe – THOMSEN Guillaume – GUIBERT-ESTIENNE Marion – SALVAT Rachel – FALCHERO Guillaume – BOUALEM Sofiane – VARELA Nicolas - ISNARD Robert - BOUYA Corine – DEMARQUE Mickaël – DELLANEGRA Séverine – CHIOUSSE Céline – BESANÇON Julien

**Absent(s) excusé(s) avec pouvoir :** M. MORRA Geoffroy

**Absent(s) excusé(s) :** /

**Le secrétariat a été assuré par :** Mme AMSELEM

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	33
Vote pour :	33
Vote contre :	/
Abstention :	/

**N° 109/23 - Commission Communale des Impôts Directs - Proposition pour la nomination des commissaires titulaires et suppléants**

**Rapporteur : M. PERRET**

En application de l'article 1650 du Code général des impôts, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

La commission dispose d'un rôle consultatif en matière d'évaluation des propriétés bâties et non bâties. Elle a également un rôle d'information auprès de l'administration fiscale.



Concernant les propriétés bâties, la commission se prononce sur les locaux d'habitation. Pour les locaux commerciaux, biens divers et établissements industriels, c'est la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) qui est compétente.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Suite aux élections du 02 juillet 2023, il convient donc de renouveler cette commission.

Il appartient au conseil municipal de proposer au Directeur régional des Finances publiques une liste de seize commissaires titulaires et seize commissaires suppléants, assurant une représentation équitable des contribuables en fonction de l'assujettissement à chacun des taxes directes locales (taxe foncière, taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises).

Sur cette liste, Monsieur le Directeur régional des Finances Publiques désignera huit membres titulaires et huit membres suppléants.

Ainsi,

Il est demandé à l'assemblée d'approuver la liste après.

Où le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre la Présidente et le Secrétaire de séance.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 06 novembre 2023.

Christophe LAUFRAY  
Le Maire  
Le Président de séance



Martine AMSELEM  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
La secrétaire de séance,

**RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS  
 CCID 2023-2026**

**LISTE DES COMMISSAIRES PROPOSES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 NOVEMBRE 2023**

<b>16 COMMISSAIRES TITULAIRES</b>	<b>16 COMMISSAIRES SUPPLEANTS</b>
ANDRE Jean-Louis	CAMINADE Yves
D'AMBOISE Thierry	LECLUSE Jacques
MONTELS Roger	DELENAT Guy
MARS Nicole	CHABOT André
BRUN Gilles	VARELA Christine
BROUSSARD Cécile	BERKANI Djelloul
MAREC Fabrice	COZZOLINO Jean-Jacques
RACCASI Henri	LAUFRAY Olga
DELENAT Josette	AUMONT Georges
CAILLOT Jean-Marie	AMSELEM Samuel
FICHOT Claude	ESTIENNE Martine
GALLIAND Rémi	NEGRE Claudine
GAVAIL Yvan	TEXIER Gwennaëlle
HUMBERT Didier	DUBOC Claire
DE LABURTHE Michel	BEAULIEU Emmanuelle
GINOUVES Serge	PERRET Chantal

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le 09/11/2023



ID : 013-211300975-20231106-DELIB109\_23-DE